



## Barème TTC d'honoraires des Ventes

% maximum des Honoraires d'agence à la charge du vendeur ou acquéreur selon mandat de vente .

Prix net vendeur	Honoraires
jusqu'à 0 €	€
jusqu'à 50 000 €	5000 €
De 50 000 € à 199 999 €	7 %
De 200 000 € à 300 000 €	6 %
De 300 001 € à 550 000 €	5 %
De 550 001 € à 999 999 €	4.5 %
1 000 000 € et plus	4 %

Honoraires d'agence à la charge du vendeur ou de l'acquéreur selon mandat de vente .Le pourcentage appliqué ne peut pas être supérieur au montant indiqué par contre il peut être réduit .